





Climate change and protected areas in West Africa (CCPAWA) Project

« Projet lutte contre les changements climatiques pour les aires protégées en Afrique de l'Ouest »

CPPAWA est un projet de grande envergure axé sur les questions de changement climatique et aires protégés en Afrique de l'Ouest. Il est actuellement dans la phase préparatoire, gérée par le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-WCMC), et qui va développer le projet. Cette phase devrait être achevée en Juin 2010.

Une fois approuvé, l'ensemble du projet sera exécuté de 2010 jusqu'en 2015. Le budget estimé est de 14 millions de dollars américain, composés de 4 millions de dollars américain du financement du FEM, et de 10 millions dollars américain des partenaires de cofinancement. La portée géographique du projet couvre 5 pays pilotes en Afrique de l'Ouest: Tchad, Gambie, Mali, Sierra Leone, et Togo. Trois autres pays vont participer à des activités préparatoires relatives à la conservation transfrontière (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana). Dans son exécution, ce projet développera un certain nombre d'outils pouvant aider l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble à mieux faire face aux impacts du changement climatique sur son réseau d'aires protégées, permettant ainsi l'émergence des opportunités de conservation transfrontalière entre les Etats.

Contexte, problème et solution

Le changement climatique est de plus en plus bien compris à la fois par les scientifiques et, plus largement, par les communautés civiles; l'étendue de son impact potentiel est de plus en plus reconnu et de façon rapide. Les aires protégées ont longtemps été utilisées comme un mécanisme fiable pour la conservation de la valeur des multiples facettes de la diversité biologique. Ce mécanisme est, cependant, déjà sous le poids et l'augmentation de la pression d'origine anthropique et d'autres menaces qui seront aggravées par les changements climatiques. La capacité existante de gestion des ressources dans les zones protégées est également très souvent limitée. Le programme se focalisera sur le développement des outils scientifiques à l'échelle national et régionale pour



appuyer l'amélioration de la gestion des systèmes d'aires protégées, en réponse aux impacts a la fois du changement du climat et d'autres changements. Les possibilités de collaboration transfrontalière vont jouer un grand rôle dans les activités du projet, car elles semblent offrir quelques-unes des solutions les plus efficaces.

Les principaux éléments de réponse seront (a) l'identification des risques pour les aires protégées comme une conséquence de la variabilité et des changements climatiques, (b) la planification des mesures d'adaptation qui devraient être prises pour minimiser ces risques, et (c) de s'assurer que les risques sont réduits à des niveaux acceptables à travers des changements qui sont environnementales et

durables, économiquement viables, et socialement acceptables. CCPAWA est avant tout un projet de recherche ciblé qui s'intéresse seulement aux parties (a) et (b) sus mentionnées.

Un projet de partenariat solide

Un partenariat solide de parties prenantes sera bâti au cours de la phase de préparation, pour s'assurer qu'une meilleure utilisation est faite de la large gamme des expériences et compétences complémentaires disponibles. Ce partenariat sera essentiel à l'élaboration d'un projet efficace. Les principaux partenaires seront: les gouvernements nationaux à la fois des pays concernés et transfrontaliers, des agences des Nations Unies (UNEP-WCMC, le PNUE et le PNUD), des ONG internationales travaillant dans la région (en particulier l'UICN, CI, FFI et Birdlife International), et les ONG nationales et organisations de la société civile dans les différents pays. Le programme comprend deux phases qui sont: la phase préparatoire et la phase d'exécution

Phase 1 - Préparation de projets

Les principales activités préparatoires sont les suivantes:

- 1. Trois études de base pour : collecter les données SIG sur les aires protégées et les menaces des changements climatiques ; compiler les recherches existantes mettant en rapport les aires protégés et les changements climatiques dans la région ; évaluer les niveaux de capacités et de sensibilisation, ainsi que le cadre juridique dans les pays concernés.
- 2. Une série de réunions au niveau national et des visites de site, afin de discuter la stratégie de projet, le cofinancement, et les sites-pilotes.
- 3. Une réunion sous-régionale avec tous les partenaires du projet pour présenter et discuter les résultats des études de base et des rencontres, et se mettre d'accord sur la conception du projet.

Phase 2 - Mise en œuvre

Une fois son financement, le projet fournira 4 composantes:

VOLET 1: OUTILS D'ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ

L'étendue à laquelle les aires protégées en Afrique de l'Ouest ont été touchées ou pourraient être touchées par les changements climatiques n'a pas été évaluée de façon compréhensive. Le volet 1 devra répondre à cela par : (a) l'évaluation de la vulnérabilité des aires protégées et le développement de stratégies d'adaptation pour celles qui sont plus à risque, (b) l'évaluation des futurs scénarios de changement climatique grâce à des outils et des directives appropriés; (c) la détermination de la mise en œuvre de réponses de gestion adaptée, et (d) l'élaboration des outils de suivi des résultats des stratégies d'adaptation /atténuation.

VOLET 2: ANALYSE DES LACUNES ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Le deuxième volet met l'accent sur les études relatives aux changements climatiques, les évaluations et l'élaboration de cartes, qui sont tous nécessaires pour informer les décideurs et recommander des interventions pratiques qu'ils pourraient apporter à leurs situations respectives. Les cartes comprendront l'emplacement idéal de nouvelles aires protégées (au niveau pays ou transfrontalier), basé sur l'évaluation

du statut des espèces globalement menacées au niveau national, l'examen des écosystèmes et de leurs services, leur localisation et le flux de leurs bénéfices (par exemple l'eau douce, le stockage du carbone), et enfin l'évaluation des effets des changements climatiques sur les activités de la communauté. Au niveau régional, la diffusion de l'information dans les réseaux existants d'Afrique de l'Ouest sera un objectif clé.

VOLET 3: RENFORCEMENT DES CAPACITES ET SENSIBILISATION

En collaboration avec les partenaires du projet, ce volet se concentrera sur le renforcement des capacités et de sensibilisation afin de tirer avantage des outils, des approches et des recommandations formulées dans les deux premières composantes. Cela nécessitera la formation à différents niveaux opérationnels et, le cas échéant, peut inclure l'élaboration de politique et d'autres mesures à mettre en pratique des recommandations.

VOLET 4: M & E SYSTEME

Le volet 4 proposera un système de suivi à long terme pour le système des Aires Protégés , et les bénéfices qu'ils fournissent, pouvant être utilisés dans la région, y compris les données de référence, des objectifs et des indicateurs de succès pour une gestion durable des aires protégées qui sont résilientes aux effets du climat et d'autres facteurs de changement. Ceci est crucial pour la viabilité du projet, pour s'assurer qu'il démontre les bénéfices à long terme, et que ses produits sont significatifs à l'échelle régionale et mondiale.

Pour en savoir plus sur ce projet, s'il vous plaît contacter:

Charles Besançon
Head, Protected Areas Programme
UNEP-WCMC
219 Huntingdon Road
Cambridge CB3 ODL
UNITED KINGDOM
+44 (0) 1223 814 632

Charles.Besancon@unep-wcmc.org